



Le vice président du MRC, Mamadou Mota, a été forcé de se déshabiller dès son arrivée à la prison centrale de Kondengui, alors que l'autoproclamé fils de Paul Biya, Georges Gilbert Baongla, arrivé quelques heures plus tôt n'a pas été soumis au même traitement. Une situation d'abus des droits de l'Homme qui a choqué bon nombre de personnes.

Lire la sortie de Olivier Bibou Nissack, porte-parole du MRC

Incidents majeurs en cours à la prison centrale de Yaoundé-kondegui. L'héroïque et exemplaire premier Vice-président National du MRC, monsieur Mamadou MOTA en compagnie de Sa Majesté Biloa Effa, chef coutumier des Mvog-betsi de Tsoung-mballa, Conseiller Spécial du Président élu Maurice KAMTO, et membre fondateur du MRC, ainsi que le responsable du MRC dans la Région du Sud (Meyomessala) et non moins secrétaire national à la santé, le Docteur en médecine Appolinaire OKO, viennent d'être à demi dénudés dans la cour d'honneur du pénitencier en vue de leur introduction dans une "cellule de passage". Outrés et choqués par une telle mesure humainement dégradante et humiliante, les prisonniers politiques déjà internés à la prison centrale se sont opposés farouchement et fermement à ce que ces figures majeures du MRC subissent un sort qui avait pourtant été épargné, aux dires de ces derniers, à Georges Gilbert BAONGLA, qui dès son arrivée à la prison a directement été affecté à un quartier de la prison centrale. Alors que la situation menaçait de dégénérer, le régisseur s'en est mêlé en ramenant les nouveaux venus dans la cour d'honneur en vue de trouver une solution.

Il faut rappeler que ces événements se déroulent alors que le premier Vice-président National du MRC et monsieur le Conseiller Spécial Sa Majesté ne sont nullement passés par le parquet pour leur déferrement. C'est donc en parfaite illégalité, une énième, qu'ils sont partis d'une garde-à-vue dans des unités de police pour directement la Prison Centrale, en l'absence de toute escale devant un juge, y compris ceux aux ordres qui ne manquent pourtant pas à la disposition du régime illégitime de Yaoundé.

Une trentaine de personnes admises en leur compagnie ce jour subit un sort qui ne diffère pas beaucoup de celui des deux illustres personnalités. Le droit se retrouve donc de nouveau mis à l'épreuve de la sauvagerie pure d'hommes dénués du sens de l'État de celui républicain et de celui humain tout court. Il est certain que l'opinion publique Camerounaise et celle au-delà sauront tirer les conséquences de cet État de non-droit en expansion rapide au Cameroun en ce moment. Plus encore, la Résistance Nationale pacifique saura. À bas la dictature ! Vive la résistance nationale pacifique ! BN
